

20/03/1785

Achat d'une maison de ville – Attribution de 255 livres.

Dans la maison commune de la communauté de Prayssas, ce jourd'hui vingtième mars mille sept cent quatre vingt cinq, pardevant nous, Jean Dumar et Jean Brunet, consuls ; écrivain, Me jean Gauché, notre secrétaire greffier ; ont comparu et se sont présentés en jurade messieurs les jurats et principaux de cette dite communauté, auxquels lesdits sieurs consuls ont dit et démontré qu'il a été accordé par monseigneur l'intendant de cette généralité à cette communauté.....de la somme de deux cent cinquante cinq livres, pour être répartie sur les entiers habitants dudit Prayssas, lesdits sieurs consuls trouveront à propos que cette somme fut employée en achat d'une maison de ville ; mais comme cet emploi ne peut se faire que de l'approbation du seigneur intendant ; ils requièrent desdits sieurs jurats vouloir délibérer à raison du, et en conséquence vouloir nommer un sujet pour faire les représentations qui seront nécessaires au seigneur intendant pour faire ledit employé en acquisition d'une maison de ville ;

Sur quoi, lesdits jurats, après avoir mûrement réfléchi ont délibéré et nommé pour faire ladite représentation la personne dudit sieur Dumas, consul, auquel ils donnent tout pouvoir requis et nécessaire ; à la fin faire toutes les représentations qui seront convenables ; et....ladite obtention faite, ledit argent sera employé en achat d'une maison de ville, dont ledit sieur Dumas demeure autorisé à lui faire faire l'achat (?)telle qu'il voudra.

De quoici dessus acté, fait et dressé la présente délibération qui a été signée par ceux qui le savent, non parles autres, pour ne le savoir faire à ce qu'ils ont déclaré pour chacun requis interpellés par nous.

Et par les mêmes présentes, lesdits sieurs délibérants ont nommé pour syndics ; savoir pour Prayssas, Savance jeune, charron de Benech ; et Jean Chabrières.... Pour Gaujac ; Jacques Brunet ; pour Castillou et Floyrac, Charles Deffieux et Deloulombie ; pour Lesterne, Guillaume Dufloy et François Gouget.